Définition des propriétés du glossaire

Général

Le but de ce document est de définir comment remplir chaque colonne d'une entrée du glossaire.

Les colonnes pour chaque entrée du glossaire actuel (2013) sont les suivantes :

ID; Terme; Terme nouveau (O/N); Terme supprimé (Date); Terme à valeur historique (O/N); Terme à modifier (O/N); Terme trouvé dans le corpus (O/N); Terme domaine (O/N); Terme section (O/N); Nature modification; Modification effectuée (O/N); Modification validée (O/N); Sigle (O/N); Terme commercial (O/N); Catégorie grammaticale; Questions et commentaires; {Définition; Domaine; Section; Synonyme(s); Exemples utilisation; Termes associés; Date d'intégration; Illustration; Commentaires} X 4; Annexes (Numéro définition validée; Définition 1; Définition 2; Définition 3; Définition réécrite; Commentaires stagiaires sur la rédaction)

Les colonnes

ID

Cette colonne est vide et dans la version du glossaire de GoogleDocs, et il ne faut pas la remplir.

Terme

Les termes sont des lemmes, donc pas de pluriel, ni de féminin pour les adjectifs. Les lemmes peuvent être simples ou complexes.

Terme nouveau (O/vide)

Cette colonne sert à identifier les termes nouveaux par rapport à la version de 1990. Pour la remplir, il faut marquer O ou laisser vide selon si le terme est apparu depuis la version de 1990.

Terme supprimé (Date/vide)

Cette colonne sert à voir quels sont les termes qui ont été supprimés du glossaire, pour des raisons diverses. Pour la remplir, il faut mettre l'année de suppression du terme. Pour les termes gardés et les nouveaux mots, la case est vide.

Terme à valeur historique (0/vide)

Cette colonne sert à identifier les termes qui sont obsolètes en 2013, mais qui ont une valeur historique. « O » apparaît lorsque le terme a une valeur historique, la case est vide s'ils n'ont pas de valeur historique. S'ils ont cette valeur, ils seront conservés dans le glossaire. Cette colonne ne concerne que les termes qui sont obsolètes.

Terme à modifier (O/N/vide) [M C1] [CD2]

Colonne qui sert uniquement à dire si l'on doit effectuer une modification sur l'entrée, dans l'une des colonnes. S'il faut le modifier, il faut mettre O, s i le terme a été examiné et qu'il a été décidé de ne pas le modifier, il faut mettre N, et s'il n'a pas encore été examiné, la case est vide.

Terme trouvé dans le corpus (0/vide)

Cette colonne sert à préciser si le terme est à compter parmi les termes de fréquence significative dans le corpus. Dans le cas où le terme apparaît dans le corpus, il y a écrit : « O » puisque le terme apparaît dans le corpus, mais aussi dans le glossaire. Si le mot n'apparaît pas dans le corpus, la case est vide. Les termes qui sont significativement présents dans le corpus mais pas dans le glossaire figurent dans la liste des termes candidats ; leur ajout au glossaire sera discuté en commission.

Terme domaine (O/vide)

Cette colonne précise si le terme est un nom de domaine. Si le terme n'est pas un nom de domaine, la colonne est vide.

Terme section (O/vide)

Cette colonne précise si le terme est un nom de section. Si le terme n'est pas un nom de section, la colonne est vide.

Nature modification

Cette colonne sert à préciser la nature de la modification de l'entrée. Elle est vide s'il n'y a pas de modification à faire. Préciser exactement quelle est la modification à effectuer, et sur quelle(s) colonne(s) porte(nt) la ou les modification(s).

Modification effectuée (O/N)

Colonne où l'on précise si la ou les modification(s) sont faites. Si la colonne contient N, la modification reste à faire.

Modification validée (O/vide)

Colonne dans laquelle il faut préciser si la ou les modification(s) proposée(s) ont été validée(s) en séance. Si la modification n'a pas été validée, la case est vide.

Sigle (O/vide)

Cette colonne précise si le terme est un sigle. S'il n'en est pas un, la case est vide.

Terme commercial (0/vide)

Colonne qui indique si le terme est un terme commercial ou non. S'il n'en est pas un, la case est vide.

Catégorie grammaticale

Cette colonne précise la catégorie grammaticale du terme. Le genre n'est précisé que pour les noms (n.m., n.f., adj., v.). Note: cette colonne, combinée à la colonne "terme", constitue l'identifiant de l'entrée, afin de proscrire les doublons.

Questions et commentaires

Cette colonne sert à faire un commentaire sur le terme. Les commentaires de cette colonne sont précédés des initiales de l'intervenant, de la date, et les commentaires précédents ne sont pas effacés.

Bloc sens (1/2/3/4)

Il y a jusqu'à 4 sens différents possibles pour un même terme.

La structure d'un bloc sens est la suivante :

• Définition

Colonne qui contient la définition du terme. Il ne peut y avoir qu'une seule définition dans cette colonne. Pour les termes de la version de 1990, elle contient la définition du glossaire de 1990 avec ou sans modification

• Domaine

Cette colonne sert à préciser, le cas échéant, le domaine dans lequel ce terme est employé.

Section

Cette colonne est inspirée des sections du CFC de 1990 ce n'est pas plutôt le domaine de la nouvelle version du glossaire qui s'inspire des anciennes sections du glossaire papier?). [M C3] Pour [CD4] les situations d'hyperonymie, l'hyperonyme sera également le nom de la section.

Synonyme

Cette colonne sert à relier des termes en situation de synonymie. Pour les sigles en anglais, la traduction n'est pas un synonyme

• Exemples utilisation

Cette colonne contient les exemples d'utilisation des termes

• Terme(s) associé(s)

Cette colonne sert à relier les termes entre eux, mais pas par un rapport de synonymie. Elle peut contenir des antonymes, des termes complémentaires ou ayant un lien sémantique avec le terme principal.

• Date d'intégration

Cette colonne sert à garder une trace de la date d'intégration du sens. Dans le bloc sens 1, par défaut, la date indique également l'intégration du terme.

• Illustration

Cette colonne sert éventuellement à rajouter une illustration dans le résultat de la requête.

• Commentaires sur le sens

Cette colonne sert à faire un commentaire sur le sens. Les commentaires de cette colonne sont précédés des initiales de l'intervenant, de la date, et les commentaires précédents ne sont pas effacés.

Annexes

• Numéro définition validée

Colonne qui contient le ou les numéro(s) correspondant à la ou les définition(s) qui seront retenues en vue de la rédaction d'une nouvelle définition.

• Définition 1

Cette colonne contient la première définition trouvée dans une autre source que le CFC. Le nom de la source est mis entre parenthèse à la fin de la définition.

• Définition 2

Cette colonne contient éventuellement une deuxième définition trouvée dans une autre source que le CFC. Le nom de la source est mis entre parenthèse à la fin de la définition.

• Définition3

Cette colonne contient éventuellement une troisième définition trouvée dans une autre source que le CFC. Le nom de la source est mis entre parenthèse à la fin de la définition.

• Définition réécrite

Cette colonne contient les définitions réécrites en 2013, qui sont des reformulations des définitions du CFC, confrontées aux définitions 1, 2 et 3.

• Commentaires stagiaires sur la rédaction

Cette colonne contient éventuellement des commentaires faits par les stagiaires.